

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2025.19413-1-1

MAIRIE BANYULS SUR MER
6 avenue de la République

Dossier n° : 2025.19413
Echantillon n° : 2025.19413-1-1
Produit : Eau de mer de baignade

66650 BANYULS-SUR-MER

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire organisé par l'ARS OCCITANIE

Edité le 14/08/2025

Données laboratoire			
Date de réception : 12/08/2025 14:45		Date de prélèvement : 12/08/2025 09:55	
Prélevé par : LV5 - ALICIA			
Données client			
N° prélèvement client :		Unité de gestion : 9999 - Site baignade	
N° analyse client :		Installation : 1962 - CENTRE HELIOMARIN	
Type d'eau : EB		Point de prélèvement : B2253 - CENTRE HELIOMARIN	
Type d'analyse : BEM			
Type de visite : AU_BAI		Localisation exacte :	
Motif : CS			
		Commune prlv : BANYULS-SUR-MER	

Paramètres	Réalisation	Méthodes	Résultats	Unités	Réf. Qualité	Limites Qualité	Début analyse
Acte prélèvement							
Prélèvement pour le suivi sanitaire des eaux de loisirs naturelles (*)	P	FD T 90-521	REALISE				
Paramètres terrain							
Température de l'air	P	MOP09-001	28.5	°C			
Température de l'eau (*)	P	MOP09-001	24.1	°C			
Météo	P		SOLEIL				
Direction du vent	P		SUD EST				
Force du vent (Beaufort)	P		1	bf			
Etat du plan d'eau	P		CALME				
Huiles minérales	P		ABSENCE				
Chang. anormal de coloration	P		Aucun changement anormal				
Déchets dans l'eau	P		ABSENCE				
Déchets sur la plage	P		ABSENCE				
Présence d'animaux	P		ABSENCE				
Affichage des résultats sur le Site	P		ABSENCE				
Affichage du profil (Synthèse)	P		ABSENCE				
Fréquentation au moment du plv	P		MOYENNE				
Paramètres bactériologiques							
Dénombrement des Escherichia coli (100ml) - MP (*)	P	NF EN ISO 9308-3	< 15	n/(100mL)		1000	12/08/25 15:00
Dénombrement des entérocoques intestinaux (100ml) - MP (*)	P	NF EN ISO 7899-1	< 15	n/(100mL)		370	12/08/25 15:00

RAPPORT D'ANALYSES N° : 2025.19413-1-1

MAIRIE BANYULS SUR MER
6 avenue de la République

Dossier n° : 2025.19413
Echantillon n° : 2025.19413-1-1
Produit : Eau de mer de baignade

66650 BANYULS-SUR-MER

Analyses réalisées dans le cadre du contrôle
sanitaire organisé par l'ARS OCCITANIE

Edité le 14/08/2025

Commentaire(s) échantillon(s)

Destinataire(s) :
ARS OCCITANIE 66

Validé le 14/08/2025

Nicolas SALEZ
Responsable Département Biologie



Les résultats ne se rapportent qu'aux objets soumis à l'essai. Lorsque le prélèvement a été réalisé par le client, toutes les informations concernant l'échantillonnage ont été fournies par ce dernier et sont de sa responsabilité. Dans ce cas, les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.
Seuls les essais identifiés par le symbole (*) ont été réalisés sous couvert de l'accréditation. La déclaration de conformité ne tient pas compte des incertitudes de mesure. Elle n'est couverte par l'accréditation que si tous les paramètres sur lesquels elle s'appuie sont eux-mêmes réalisés sous couvert d'accréditation.
Le laboratoire tient à la disposition du client les incertitudes de mesures. La reproduction de ce document n'est autorisée que sous forme d'un fac-similé intégral.

P : Prestations réalisées par le laboratoire de Perpignan, accréditation n° 1-0793 - F : analyses réalisées au laboratoire de Foix, accréditation n° 1-1502
ST : Prestations réalisées par un sous-traitant TRACES : < LQ (présence de traces entre LD et LQ)

Version du rapport : B.HYDRO03 03